

**Mont de Marsan le 21 décembre 2022**

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du club Cyclo Saint Jean d'Août.**

**En Pièce jointe:** Bilan financier de l'année

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 16/12/2022 dans la salle du club Cyclo Saint Jean d'Août, rue Pardaillan à Mont de Marsan, en présence de monsieur Jean-Jacques Gourdon représentant la municipalité. Romain Fauchon n'ayant pu participer, c'est monsieur Michel Leseignoux qui représentait l'UFOLEP.

Sur les 41 membres et licenciés (bureau compris), 23 étaient présents, 18 absents dont seulement 5 excusés (avaient signalé leur absence).

### **L'ancien président Denis Delage.**

---

L'ancien président se charge de l'introduction de cette assemblée générale.

Il rappelle que durant les 4 années où il a été à la tête du club, il n'a eu de cesse de faire de son mieux pour la gestion du club, gestion pour laquelle il a été pris à partie une fois de trop, ce qui a entraîné sa démission.

Toutefois, avec le consentement des membres du club, il souhaite rester au bureau pour s'occuper de l'animation sportive.

Il laisse la parole aux co-présidents, Michel et Sylvie

### **Les co-présidents Michel Garbage et Sylvie Buchi**

---

Rapport moral.

Michel

- Souligne que suite à la démission du président, le bureau s'est réuni et Sylvie et Michel ont accepté d'assurer l'intérim jusqu'à cette assemblée,
- Remercie Denis pour le travail effectué et son implication dans le fonctionnement du club,
- remercie pour leur présence, la mairie et l'UFOLEP,

- remercie Francine notre cuisinière,
- donne la composition du club, soit 39 licenciés et 2 membres et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux licenciés, Jérôme Leconte et Matthieu Fourcade,
- précise que le rapport moral s'articulera autour des valeurs chères au club, la convivialité, la solidarité et la sécurité.
- Donne la parole à Sylvie.

## Sylvie

### *La convivialité*

- Une des valeurs cardinales de notre club,
- Mis à mal, comme dans de nombreuses associations qui ont vu leurs effectifs baisser, par le covid,
- Cette année nous avons pu renouer avec le traditionnel repas de la Madeleine,
- Le club house est ouvert tous les vendredis soir à partir de 18h00. C'est l'occasion pour échanger sur mille sujets, le vélo de Pierre, les copines de Jacques, la programmation des sorties, tant de choses qui nous passionnent et bien d'autres encore,
- Organisation début 2023 de la galette des rois et des huîtres du bassin. Je vous invite à participer à tous ces moments qui font aussi la vie du club,
- Sur le vélo aussi, c'est l'occasion de discuter, de prendre des nouvelles, de blaguer .... et pour les indécis, je vous rappelle le proverbe de Dominique « si tu veux faire du vélo, n'écoutes pas la météo ».

### *La solidarité*

- Elle doit s'exprimer à chaque sortie et quelques règles basiques ont été retenues :
  - Départ groupé à allure modérée afin que chacun puisse s'échauffer à son rythme pendant 20-30mn selon la saison ou les difficultés du parcours,
  - Tout le monde s'arrête lors des crevaisons ou des pauses pipi,
  - On se regroupe en haut des côtes et en sortie de ville quand on quitte Mont de Marsan,
  - Nous vous invitons à vous rendre au club pour le départ de chaque sortie car le circuit prévu peut être modifié pour diverses raisons (travaux, manifestations...),
- Je profite de ce moment pour remercier les modérateurs, les régulateurs, les pousseurs, les meneurs d'allure, ils se reconnaîtront, c'est souvent les mêmes,
- La solidarité s'exprime aussi en dehors des circuits : nous avons de nombreux talents parmi nos adhérents et beaucoup de bonnes volontés.

Cette solidarité doit également s'exprimer au sens large et nous devons faire un effort pour réduire nos consommations énergétiques comme l'agglo l'a demandé à toutes les associations et comme le fait aussi notre gouvernement pour tous nos concitoyens. Nous veillons à mettre le bâtiment hors gel quand il n'est pas occupé et allons nous organiser pour limiter l'usage du congélateur et d'un des frigos.

### Michel

#### *La sécurité*

En tant que délégué à la sécurité, je me dois de vous rappeler quelques règles élémentaires pour éviter les chutes et accidents.

- Nous ne sommes ni des champions ni des professionnels, il y a bien quelques coureurs ou anciens coureurs dans le groupe, mais la majorité n'a pas appris à rouler en peloton. La prudence est de mise,
- Respecter le code de la route, s'arrêter aux feux rouge, ne pas s'engager dans un giratoire sans s'assurer que tout le groupe a le temps de passer,
- Porter des équipements fluorescents et allumer ses lumières si la visibilité est mauvaise,
- Pas plus de deux de front, tenir la droite surtout sur les petites routes sans visibilité,
- Pas de changement brutal de direction, de coups de frein intempestifs, éviter les prises de risque pour aller « faire les points »,
- Sortie du peloton par la gauche si nécessaire,
- Pour des questions de sécurité, nous avons décidé qu'aucun départ ou retour ne se fera par la côte de la tuilerie. Les parcours (sur le site ou sur le papier) ne seront pour autant pas modifiés car représentant un grosse charge de travail,
- Si vous êtes victime d'une chute ou d'un accident, n'hésitez pas à activer l'assurance. Pour cela il faut déclarer l'accident au bureau qui se chargera de faire la déclaration à l'UFOLEP. Nous vous conseillons de déclarer une chute ou un accident même si aucun dommage corporel n'est constaté dans l'immédiat. Pour rappel, l'assurance ne couvre pas les dommages matériels.
- Merci à ceux qui ont des radars sur leurs feux arrière qui permettent de signaler plus tôt l'arrivée d'un véhicule.

#### *Initiatives - Propositions*

- Nous sommes une poignée membres du bureau et nous avons fait appel à candidature pour le renouveler. Si vous avez des regrets ou des remords, il est encore temps de vous présenter,
- Il n'est pas nécessaire d'être membre du bureau pour avoir des idées, pour faire de propositions de sorties, d'activités ou pour donner un coup de main,

- La vie du club commence là, toutes les idées, propositions sont les bienvenues. Elles seront examinées par le bureau qui étudiera leur faisabilité avant de les proposer.

Nous en avons terminé pour ce rapport moral. Place aux questions et observations si vous en avez.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Les co-présidents donnent la parole au trésorier pour le bilan financier de l'année 2022.

### **Le trésorier, Christophe Boyer**

---

Bilan des comptes pour 2022 :

Au 16/12/2022, solde positif de 7586,92 € en banque et 282,81€ en caisse.

Pour rappel, le prix d'une licence demandé par l'UFOLEP est de 50€ et le club en demande 70€, les 20€ supplémentaires représentant la cotisation d'adhésion au club qui permet d'assurer les frais de fonctionnement du club (assurance, site...).

Se rajoutent aux dépenses de fonctionnement du club (cotisation CB, hébergement site Web...), le remplacement de la serrure de la porte d'entrée, deux formations premiers secours PSC1 et le remplacement du lave vaisselle.

Le repas de la Madeleine a été déficitaire pour le club, celui de l'AG devrait dégager un léger bénéfice.

Le bilan détaillé est en annexe de ce rapport.

### **Les co-présidents Michel Garbage et Sylvie Buchi**

---

Le président demande l'approbation du bilan financier. Le bilan est approuvé à l'unanimité.

La parole est au secrétaire.

### **Le secrétaire, Didier Izotte**

---

Cette année, faute de temps, le site n'a pas été très vivant. Seules les mises à jour des circuits pour les sorties hebdomadaires ont été assurées. Tout sera fait pour que le site soit plus vivant et donc attractif en 2023.

Pour cette nouvelle saison, nous avons décidé que nous n'assurerions plus de renouvellement de licence par correspondance afin que tous les adhérents viennent rencontrer les gens du club au moins une fois par an...

Le bureau sortant est démissionnaire. Sans nouvelle candidature, les membres sortant se représentent pour la nouvelle saison à l'exception du trésorier adjoint Pierre Tausin qui ne souhaite pas continuer l'aventure.

Nous avons besoin de volontaires supplémentaires pour entrer au bureau. A la question « y aurait-il des volontaires pour venir nous aider ? » Dominique Pastor répond positivement pour être délégué à la sécurité.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Présentation du nouveau bureau:

- **Sylvie Buchi**, *co-présidente*,
- **Michel Garbage**, *co-président*,
- **Christophe Boyer**, *trésorier*,
- **Denis Delage**, *animation sportive*
- **Dominique Pastor**, *délégué sécurité*,
- **Francis Guirauton**, *responsable circuits*,
- **Alain Gallet**, *concierge et responsable tradition*,
- **Didier Izotte**, *secrétaire et Webmaster*.

La parole est donnée au représentant de la mairie.

### **Le représentant de la mairie, Jean-Jacques Gourdon**

---

Mr Gourdon a grand plaisir à être parmi nous. Il a relevé des mots qui plaisent (convivialité, sécurité, solidarité) qui sont l'essence d'un club qui se porte bien, avis conforté par un budget équilibré.

La mairie est attachée à ce que la pratique du sport se fasse dans les meilleures conditions, pour tous, sans distinction de valeur sportive.

Pour le départ de l'étape du tour de France, les actions se mettent en place au niveau de la mairie afin que tous les clubs cyclistes montois puissent être présents au moins pour le départ place Pancaut et si possible au village départ aux arènes.

A la question (Francis) portant sur son utilisation, le futur vélodrome est municipal et sera ouvert à tout le monde, donc tous les clubs cyclistes et les écoles cyclistes, sûrement selon un planning défini.

Bonne saison à tous.

### **Le correspondant UFOLEP, Michel Leseignoux**

---

- Fonctionnement par olympiades, élections tous les quatre ans, pas de nécessité de renouveler tout le bureau,
- Négociations en cours entre UFOLEP et assurances APAC,
- Comité olympique, animations itinérantes 2024 sur département (clubs et scolaires). On sera tenu au courant,
- Pas de billets gratuits pour les JO
- Maison des sports à Mont de Marsan, ouverture en 2023/2024, pour tous les clubs montois, sera située à coté de l'IUT.

## **Le responsable animation sportive, Denis Delage**

---

Rapport d'activité 2022 :

- Randonnée Ufolep Ychoux,
- Les vallées tranquilles,
- Randonnée Ufolep Eugénie les bains,
- Cycle and trip dans les Pyrénées,
- Repas de la Madeleine,
- Forum des associations,
- 2 formations PSC1,
- Nettoyage du club.

Prévisions pour 2023 :

- Randonnées Ufolep,
- A voir Bilbao-Bilbao,
- Bordeaux-Sète
- Sorties montagne,
- Randonnée des Graves et du Sauternais
- Feria Madeleine
- Animation TDF

## **Questions diverses**

---

**Robert :**

*Peut-on revenir sur le petit circuit le mercredi en hiver afin de ne pas rentrer à la nuit ?*  
De début décembre à la mi-janvier, les circuits choisis ne dépasseront pas 60 km.

**Francis :**

*Pourrait-on officialiser un créneau club le samedi Après-midi ?*

Afin de fédérer un maximum d'adhérents sur les sorties hebdomadaires du club, les deux créneaux existants du mercredi et du dimanche sont conservés. Pas de nouveau créneau envisagé.

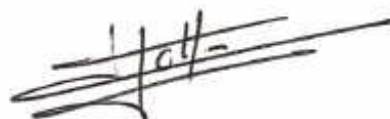
## **Les co-présidents, Michel Garbage et Sylvie Buchi**

---

Merci à tous et il est temps de partager le verre de l'amitié.

**Didier Izotte secrétaire du club**

**Cyclo Saint Jean d'Août**



## Bilan Financier 2022

### Synthèse Comptes Cyclo Saint Jean d' Août du 01/12/2021 au 16/12/2022

Comptes BNP au 01/01/2021 : 8289,06€

Caisse : 202,96€

Comptes BNP au 01/12/2021 : 7083,10€

Caisse : 202,96€

Comptes BNP au 16/12/2022 : 7586,92€

Caisse : 282,81€

| Intitulé             | Dépenses          | Recettes         | Observations   |
|----------------------|-------------------|------------------|--|
| UFOLEP               | 2147,00€          | 2780,00€         |  |
| SMACL                | 226,68€           |                  |  |
| APAC                 | 279,28€           |                  |  |
| Bureau               | 645,55€           |                  | 349,99€ Lave-vaisselle, 80€ PSC1, 67€ Déplacements, 34,10€ serrure, 57,46€ Site Web, 57€ Cotisation CB |
| Divers               | 32,00€            |                  | Rando Vallées tranquilles  |
| Tenues               | 1244,32€          | 2480,50€         | Reliquat paiement tenues   |
| Bar                  | 204,67€           |                  |  |
| Repas Madeleine      | 631,18€           | 552,00€          |  |
| Repas AG 2022        |                   | 202,00€          |  |
| Chèque Louna         | 100€              |                  |  |
| <b>Total</b>         | <b>5510,68€</b>   | <b>6014,50€</b>  |  |
| <b>Au 01/12/2021</b> |                   |                  | <b>Résultats au 16/12/2022</b>   |
| <b>7083,10€</b>      | <b>- 5510,68€</b> | <b>+6014,50€</b> | <b>7586,92€</b>  |